

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy le 10 avril 2020



Lancement d'une campagne de dépistage Covid-19 dans tous les EHPAD de Meurthe-et-Moselle

par le CHRU de Nancy et le Conseil Départemental 54

Suite à l'annonce du Ministre de la Santé le 6 avril 2020 de réaliser des dépistages Covid-19 en priorité pour les résidents et les personnels des EHPAD, le CHRU de Nancy et le Conseil Départemental 54 coordonnent et mettent en œuvre le dispositif pour la Meurthe-et-Moselle.

74 EHPAD, 10 000 personnes à dépister

L'ampleur de cette campagne de dépistage Covid-19 est inédite : ce sont près de 10 000 personnes (dont 6 200 résidents) qui sont concernées, dans les 74 EHPAD meurthe-et-mosellans répartis sur tout le territoire.

Afin d'évaluer l'efficacité du dispositif organisationnel, les premières actions ont été lancées ce 8 avril à l'EHPAD de Bouxières-aux-Dames, et dans 4 autres EHPAD du département en fin de semaine.

Le déploiement devrait être complet dès la semaine prochaine, s'appuyant notamment sur la liste des établissements priorisés par la délégation territoriale 54 de l'ARS Grand Est en fonction des cas positifs détectés.

Augmenter la capacité d'analyse des prélèvements

A l'heure actuelle, la méthode utilisée est le dépistage PCR par écouvillonnage naso-pharyngé afin de détecter directement la présence du virus dans les voies aériennes. C'est un moyen très performant de diagnostic direct, notamment dans les phases précoces de l'infection, avec une rapidité des résultats (dans les 24h à 48h).

8 équipes composées de deux soignants ont été constituées et spécialement formées. Chaque binôme peut réaliser en moyenne 50 prélèvements par jour, qui sont conditionnés selon le principe du triple emballage.

Pour répondre à cette montée en charge, les laboratoires dédient une part de leur activité à ce dépistage :

- le laboratoire du CHRU de Nancy analysera 600 prélèvements des EHPAD meurthe-et-mosellans par jour grâce à l'installation imminente d'un nouvel extracteur,
- et le laboratoire vétérinaire et alimentaire départemental (CD54), 250 prélèvements par jour.

Le déploiement des tests sérologiques, utilisés de façon complémentaire au dépistage PCR, reste conditionné à l'homologation en cours par les autorités sanitaires françaises et à la publication des recommandations gouvernementales en termes de choix de technologie et d'équipements.

Créer et coordonner les équipes mobiles de prélèvements

Le CHRU de Nancy avait créé dès le 19 mars, une équipe mobile chargée de réaliser les prélèvements auprès des personnes hébergées ou travaillant dans les EHPAD et établissements médico-sociaux du Grand Nancy qui en faisaient la demande, sur prescription médicale.









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy le 10 avril 2020



Une coordination des équipes sous la responsabilité d'un cadre de santé du CHRU a été mise en place.

Elle est chargée de planifier les interventions de prélèvement en fonction des établissements identifiés comme prioritaires par la DT54 de l'ARS, de quantifier la volumétrie pour donner une visibilité aux laboratoires et d'informer les directions des EHPAD qui prennent les mesures nécessaires en interne afin de faciliter la réalisation des prélèvements. Les équipes de dépistage de Toul et de Lunéville sont intégrées dans ce dispositif.

Pour soutenir l'émergence d'autres équipes mobiles sur le territoire le CHRU a formé le 3 avril, 6 professionnels de l'OHS, 3 professionnels de l'AEIM et 1 de l'ITEP aux prélèvements Covid-19.

Le Conseil départemental mobilisera également en tant que de besoin des agents départementaux, infirmiers, pour réaliser ces prélèvements.

Une logistique importante

- 8 véhicules sont mis à la disposition par le CD54 et le CHRU
- Matériel de prélèvement
- Equipement de protection des préleveurs.
- Moyens de conditionnement des prélèvements pour le transport vers les laboratoires
- Téléphones portables mis à disposition par le CHRU



